



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Bonne-Espérance

Une séance ordinaire du Conseil a eu lieu le 18 novembre à 20 h 40
sous la présidence du maire, Dale Roberts-Keats

Présent: Maire: Dale Roberts-Keats

Les conseillers suivants : Angela Spingle
Garland Nadeau
Clara Buckle
Leon Keats
Robbie Thomas
Dwight Anderson

Absent:

Participation du public : 0

Est également présent le secrétaire-trésorier, Leslie Woodland, le
quorum est vérifié par le maire, Dale Roberts-Keats

2024-4478 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2024
4. Présentation des comptes à payer pour novembre 2024 à 140 000,00 \$.
5. Présentation des engagements financiers pour decembre 2024 à 120 000,00 \$.
6. Résolution concernant un don au projet Biotope
7. Résolution pour le maintien de la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence - Caureq
8. Varia
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

Il est proposé par Angela Spingle, appuyé par Robbie Thomas et
décidé à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

2024-4479 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Garland Nadeau, appuyée par Robbie Thomas et
résolu unanimement l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire
du 21 octobre 2024.

2024-4480 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER POUR NOVEMBRE 2024 À 140 000,00 \$.

Il est proposé par Robbie Thomas, appuyée par Garland Nadeau et
résolu unanimement la présentation des comptes créditeurs pour
novembre 2024 à 140 000,00.

2024-4481 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS FINANCIERS POUR DECEMBRE 2024 À 120 000,00 \$.

Il est proposé par Clara Buckle, appuyé par Garland Nadeau et résolu à
l'unanimité de présenter les engagements financiers pour decembre
2024 à 120 000,00 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Bonne-Espérance

**2024-4482 RÉSOLUTION CONCERNANT UN DON AU
PROJET BIOTOPE**

Il est proposé par Garland Nadeau, appuyé par Dwight Anderson et résolu à l'unanimité de faire un don de 500 \$ pour le projet Biotope, à condition que les besoins de financement soient comblés par d'autres partisans ou commanditaires.

**2024-4483 DEMANDE DE SOUTIEN - CENTRE D'APPEL
D'URGENCE DES RÉGIONS DE L'EST DU
QUÉBEC - GESTION INTÉGRÉE DU
TRAITEMENT DES APPELS D'URGENCE**

ATTENDU QUE le traitement des appels d'urgence primaires (911) et secondaires (incendie) pour le territoire de la Municipalité de Bonne Espérance fait l'objet de deux ententes de service avec le *Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ)* pour le *service centralisé d'appels d'urgence 911 (SCAU)* et pour le *service secondaire d'appels d'urgence incendie (SSAU)* ;

ATTENDU QUE ces ententes seront renouvelées automatiquement le 1er décembre 2024 et le 1er janvier 2025 respectivement ;

ATTENDU QUE le fonctionnement actuel de nos services permet une gestion intégrée des appels d'urgence entre les différents services concernés ;

ATTENDU QUE l'adoption du projet de loi 15, qui a un impact direct sur la gouvernance de la *CAUREQ*;

ATTENDU la possibilité que les opérations de la *CAUREQ* soient affectées et que la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence soit compromise.

ACCORDEMENT,

Il est proposé par Mme Angela Spingle, appuyé par Mme Clara Buckle et résolu à l'unanimité par le conseil

QUE le conseil municipal demande à la *CAUREQ*, peu importe le mode de gouvernance qui sera mis en place, de maintenir une gestion intégrée pour le traitement des appels d'urgence provenant du territoire de la municipalité de Bonne Espérance ;

QU'à défaut, le conseil municipal se réserve le droit d'étudier d'autres options qui permettraient de maintenir cette norme et, le cas échéant, de résilier lesdites ententes conformément aux dispositions prévues à l'article 10 de celles-ci ;

QU'une copie certifiée conforme de cette résolution soit transmise à la *CAUREQ* et à toutes les municipalités et communautés autochtones membres afin de solliciter leur appui.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Bonne-Espérance

2024-4484 **DEMANDE D'APPUI COMMUNAUTAIRE POUR
UNE DÉMARCHE RÉGIONALE CONCERTÉE
AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES
MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)
AFIN DE PROPOSER DES SOLUTIONS
FINANCIÈRES RÉALISTES ET ADAPTÉES AUX
PETITES COMMUNAUTÉS ISOLÉES EN
MATIÈRE D'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES NÉCESSAIRES À LA MISE EN
CONFORMITÉ ET AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL.**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs villes et municipalités du Québec sont confrontées au défi de mettre à niveau leurs infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, mais qu'elles n'ont pas les moyens financiers de le faire ;

CONSIDÉRANT QUE, malgré les programmes gouvernementaux bien connus (PRIMEAU, TECQ et autres) mis à la disposition des villes et des municipalités, l'accès même à ces fonds est souvent restrictif, car il a un impact important sur le niveau d'endettement des municipalités et, par conséquent, sur l'endettement des citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE, souvent dans ces petites municipalités isolées, où les impacts de la dévitalisation locale sont aussi évidents, non seulement l'accès à une subvention gouvernementale entraîne un endettement municipal excessif, mais la portion financière municipale de base requise pour accéder à la subvention en question devient impossible, car le budget annuel ne le permet tout simplement pas ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation de besoins documentés et urgents en infrastructures locales versus la non-disponibilité des fonds nécessaires expose les municipalités à des sanctions financières et pénalités considérables, entre autres au regard des obligations prévues à l'article 30 de la Loi sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées du ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) ;

CONSIDÉRANT QU'une fois de plus, cette situation constitue un frein au développement économique local, d'autant plus pour les municipalités en dévitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bonne Espérance a documenté et fait des projections financières de ce que représente pour elle et ses citoyens le besoin actuel d'une nouvelle infrastructure de traitement des eaux usées et les coûts d'exploitation importants qui y sont associés ;

CONSIDÉRANT QUE, sans un changement dans la situation ou dans les outils financiers qui pourraient être mis à sa disposition, il sera impossible pour la municipalité d'aller de l'avant et de se conformer à la Loi et aux normes environnementales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robbie Thomas, appuyé par Garland Nadeau et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Bonne-Espérance

QUE la Municipalité de Bonne Esperance adopte le projet de règlement portant le numéro R0126-2024 concernant la démolition des immeubles, lequel, annexé à la présente, fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

QUE la Municipalité de Bonne Esperance s'adresse à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent pour obtenir un appui régional dans une démarche souhaitée auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) pour analyser la situation et produire collectivement des pistes de solutions ;

QUE la municipalité de Bonne Esperance soit exemptée de sanctions et de pénalités financières liées au fait qu'elle n'a pas la capacité, ni la volonté, mais l'incapacité financière de se conformer aux normes et aux lois en vigueur.

2024-4485 **RÉSOLUTION POUR ATTIRER L'ATTENTION
SUR L'IMPACT DE LA GRÈVE DE LA POSTE
CANADIENNE SUR LA MUNICIPALITÉ DE
BONNE ESPERANCE**

CONSIDÉRANT que nous considérons le courrier comme un service essentiel ;

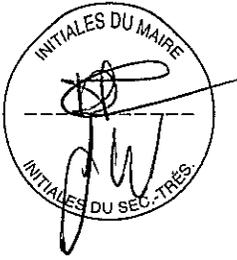
ATTENDU QUE notre municipalité n'a pas accès à des services de transport alternatifs ;

ATTENDU QUE notre municipalité n'a pas de centre de service sans rendez-vous pour des services tels que la SAAQ, les lunettes, les prothèses dentaires, les prothèses auditives, le renouvellement de la carte d'assurance-maladie, les passeports, etc ;

ATTENDU QUE notre municipalité dépend fortement de Postes Canada pour tout le courrier et les colis entrants et sortants ;

ATTENDU QUE notre municipalité dépend du service de livraison de Postes Canada pour les fournitures commerciales et les achats en ligne (Noël) ;

Il est proposé par Angela Spingle, appuyé par Clara Buckle et résolu à l'unanimité d'attirer l'attention sur l'impact de la grève de Postes Canada sur la municipalité de Bonne Esperance et de suggérer qu'une alternative soit imposée par Postes Canada ou une autre entité gouvernementale, ou que le gouvernement ordonne le retour au travail des travailleurs.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Bonne-Espérance

2024-4486 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposée par Clara Buckle, appuyée par Robbie Thomas et décidée
à l'unanimité, de lever la séance à 20 h45.

DALE ROBERTS KEATS

MAIRE

LESLIE WOODLAND

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

